



## Êtes-vous (ou quelqu'un que vous connaissez) victime d'un crime?

Vous recevrez du soutien et de l'information auprès de l'Association suédoise d'aide aux victimes (Brottsofferjouren). Nous sommes à l'écoute, nous donnons des conseils, nous expliquons les procédures judiciaires ainsi que les droits dont vous bénéficiez.

L'Association suédoise d'aide aux victimes est une organisation à but non lucratif qui procure un soutien aux victimes d'un crime, aux témoins et aux membres de leur famille. Notre aide est gratuite. Vous obtiendrez de l'aide quel que soit le crime dont vous avez été victime et il n'est pas nécessaire d'avoir porté plainte. Ce que vous nous confiez ne sera communiqué à personne d'autre.

L'Association suédoise d'aide aux victimes n'est pas une autorité et notre organisation n'est liée à aucun parti politique ou groupe religieux. Grâce à des centaines de bénévoles formés, nous soutenons chaque victime de crime, témoin et membre de la famille qui fait appel à nous. Les droits de l'Homme constituent la base de notre travail.

L'Association suédoise d'aide aux victimes se compose de centres d'aide locaux répartis dans tout le pays, d'un bureau national et d'un numéro de téléphone national (appel gratuit). Si vous parlez suédois ou anglais, vous pouvez appeler le numéro de téléphone national gratuit pour poser des questions, obtenir des informations ou prendre contact avec une personne de votre centre d'aide local qui saura mieux vous aider.

L'Association d'aide aux victimes offre un soutien dans de nombreuses langues. Consultez [www.brottsofferjouren.se/spes](http://www.brottsofferjouren.se/spes) pour savoir si nous sommes en mesure de vous aider dans votre langue. Vous pouvez aussi appeler notre numéro national 0200-21 20 19 pour un contact en suédois ou en anglais.

# Un soutien qui redonne des forces

## **L'Association suédoise d'aide aux victimes propose:**

- une prise en charge humaine par quelqu'un qui écoute et qui comprend
- des informations sur le dépôt d'une plainte à la police, les procédures judiciaires et les questions de dédommagement
- un soutien lors d'un procès
- de l'aide dans les contacts avec les autorités et les compagnies d'assurance

Notre assistance est gratuite et vous pouvez obtenir de l'aide dans de nombreuses langues. Il n'est pas nécessaire d'avoir porté plainte.

Pour en savoir plus, consultez notre site:  
**[www.brottsofferjouren.se/spes](http://www.brottsofferjouren.se/spes)**

**BROTTSOFFER  
JOREN**  
0200-21 20 19